



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de TERVILLE

Route de Verdun
Boite Postale 50010
57181 Terville CEDEX

Tél. : 03.82.88.82.88
Fax. : 03.82.34.22.21

www.terville.fr

« Manifeste de Thionville : pour l'avenir de la mobilité transfrontalière entre la France et le Grand-Duché de Luxembourg »

Comme vous le savez, cela fait longtemps que je réfléchis et tente d'agir sur le sujet de la mobilité transfrontalière. La situation embouteillée d'aujourd'hui avait été anticipée dès 2005. A l'époque, travailleur frontalier, je savais que nous courrions à la catastrophe si rien n'était engagé rapidement pour garantir un transport efficace des personnes circulant dans ce bassin de vie. Peu, voire très peu a été fait alors qu'en 20 ans le nombre des travailleurs frontaliers a doublé.

La Ville de Terville a amené bien plus que sa quote-part au débat, ayant même fait réaliser dès 2006 une étude pour un mode de transport de type ferroviaire complémentaire aux infrastructures existantes, imaginé en site propre de Thionville à Luxembourg. La faisabilité technique et une première approche financière de ce projet avaient été étudiées par le bureau d'études luxembourgeois Simon & Christiansen, retenu notamment pour sa connaissance du territoire, des politiques et des acteurs luxembourgeois du transport. A l'époque, tout le monde s'est opposé à ce projet. Pour des raisons politiques côté français et pour des raisons que j'ignore côté luxembourgeois. Autant dire que l'« immobilisme des pouvoirs publics », constaté et dénoncé par l'AVTERML fait écho en moi, je l'ai éprouvé à maintes reprises.

Il y a 4 ans, je me suis réjoui de la création d'une association d'usagers des transports transfrontaliers car je savais qu'une fois organisés, les frontaliers pourraient faire bouger les lignes. Dès le début, nous nous sommes retrouvés sur les mêmes constats et les mêmes objectifs. Ce Manifeste, bien documenté, prouve la grande qualité et le sérieux des travaux de l'AVTERML.

J'ajouterai toutefois un point à ce Manifeste, à mes yeux essentiel, celui qui prouve l'urgence à trouver des solutions très rapides et l'illusion de la croyance en la suffisance des projets en cours. La situation factuelle, la voilà :

- **Une croissance attendue des flux de frontaliers de +2 à +3% par an**
- La saturation du système routier vers l'agglomération de Luxembourg (saturation des accès et saturation des possibilités de parking)
- Des transports collectifs qui devront absorber toute la croissance des déplacements
- Nous devons nous attendre à la poursuite d'un rythme de +6 à +10% de voyageurs dans les trains
- Nous nous préparons donc à passer de 10 000 à 15 000 puis 20 000 voyageurs par jour dans les trains Metz Luxembourg.



A l'horizon 2023-2024, dans le meilleur des cas, le train transportera 25.000 personnes entre 6h du matin et 8h30. Ainsi demeure posée à mon sens la question essentielle : quelle vision globale de la mobilité est-elle portée, intégrant une infrastructure complémentaire venant en décharge des infrastructures existantes en cours d'optimisation ?

Comme Maire de Terville, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » en charge de la mobilité transfrontalière, et comme travailleur frontalier, je suis un soutien de la première heure de l'équipe de l'AVTERML. J'ai pris connaissance du contenu de sa démarche vers un Manifeste pour l'avenir de la mobilité transfrontalière entre la France et le Grand Duché de Luxembourg. Je l'approuve et le soutiens.

Fait à Terville, le 18 juin 2019



Patrick Luxembourger
Maire de Terville
Vice Président de la Communauté d'Agglomération
" Portes de France - Thionville"